

Le présent communiqué de presse constitue une communication à caractère promotionnel et ne constitue pas un prospectus. Ce document ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.



## Communiqué de presse

### **Valbiotis annonce le succès de son augmentation de capital de 10,2 M€ entièrement dédiée à soutenir l'expansion commerciale de son offre de produits de santé naturels scientifiquement testés pour prévenir les déséquilibres cardio-métaboliques**

- Une demande totale de près de 6,2 M€ dans le cadre du maintien du droit préférentiel de souscription
- Fort de la confiance de ses actionnaires, d'investisseurs institutionnels et de son partenaire chinois M. TAO (à travers la société Ximen RD PTE Ltd, contrôlée à 100% par M. Tao, actionnaire à 51% aux côtés de Valbiotis de la co-entreprise basée en Chine), Valbiotis a désormais les moyens de ses fortes ambitions à court terme en France et à l'international

**La Rochelle, le 26 juin 2026 (18h00 CET) – Valbiotis (FR0013254851 – ALVAL, éligible PEA / PME)**, laboratoire français spécialisé dans la conception et la distribution de produits de santé naturels scientifiquement testés pour prévenir les déséquilibres cardio-métaboliques et adresser les problématiques de santé au quotidien, annonce le succès de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription. Cette levée de fonds de 10,2 M€ vise à financer l'accélération du développement commercial de la Société en France et à l'international et permettre l'autofinancement de sa croissance.

**Sébastien PELTIER, Président du Directoire et co-fondateur de Valbiotis commente :** « *Le succès de cette levée de fonds vient consolider la trajectoire de développement rapide dans laquelle Valbiotis est engagé, à travers la densification de notre réseau commercial et la sécurisation de l'approvisionnement de nos marchés en France, en Asie et au Moyen-Orient. Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des investisseurs dont la forte mobilisation a rendu cette opération possible : les institutionnels qui l'ont sécurisée en amont, Monsieur Xianhua Tao dont la participation personnelle vient renforcer les liens stratégiques qui unissent Aika et Valbiotis, et nos actionnaires individuels, dont la fidélité et la confiance nous engagent. Nous abordons cette phase d'accélération avec enthousiasme et la conviction que Valbiotis a tous les atouts pour s'imposer comme un acteur de référence des produits de santé naturels scientifiquement testés.* »

### **RESULTATS DE L'OFFRE**

A l'issue de la période de souscription, la demande globale (à titre irréductible, réductible et libre) s'est élevée à 7 204 512 actions nouvelles souscrites au prix unitaire de 0,86€, et représentant 60,85% du nombre maximal d'actions nouvelles à souscrire qui s'élevait à 11 840 000.

La demande globale se décompose comme suit :

- 4 265 714 actions demandées à titre irréductible représentant 36,0% du montant total de l'émission ;
- 2 811 735 actions demandées à titre réductible représentant 23,7% du montant total de l'émission ;
- 127 063 actions demandées à titre libre représentant 1,1% du montant total de l'émission.

Ces demandes de souscription (à titre irréductible, réductible et à titre libre) ont été servies intégralement.

Il est rappelé que la Société avait reçu un engagement de souscription pour un montant total de 2,0 M€ de la part de la société Ximen RD PTE Ltd, contrôlée à 100% par M. Tao, actionnaire à 51% aux côtés de Valbiotis de la co-entreprise basée en Chine.

*Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent pas une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières en France ou dans d'autres pays que la France.*

*Le présent communiqué de presse constitue une communication à caractère promotionnel et ne constitue pas un prospectus. Ce document ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.*

Dans la mesure où les demandes de souscription à titre irréductible, réductible et libre ont représenté environ de 60,8% du montant de l'émission (soit 6,2 M€), un total de 4 635 488 actions nouvelles (soit 39,2% du montant de l'émission) ont été réparties et attribuées, aux actionnaires et investisseurs qui s'étaient engagés à souscrire au titre de la garantie de l'émission (ensemble les « Garants »). Ces engagements au titre de la garantie pouvaient être déclenchés dès lors que le nombre d'actions nouvelles souscrites à l'issue de la période de souscription n'atteignait pas 100% du montant maximal de l'augmentation de capital.

Comme indiqué dans le communiqué annonçant le lancement de l'augmentation de capital, les 4 635 488 actions nouvelles allouées aux Garants, soit environ 4,0 M€ correspondant à un taux de service de 74,6% des engagements reçus des Garants, ont été réparties proportionnellement entre eux.

Sur les 5 797 K€ d'engagements au titre de la garantie reçus par la Société, les allocations finales aux Garants sont les suivantes, étant précisé que l'engagement pris par Avenir France PME, géré par Talence Patrival, de souscrire au titre de la garantie à hauteur de 450 K€, est inclus dans le montant des souscriptions à titre réductible :

Nom	Allocations au titre de la garantie	Souscription à titre réductible
Vatel Capital	2 237 K€	
TreeCap B.V.	559 K€	
Avenir France PME, géré par Talence Patrival	-	450 K€
Market Wizards B.V.	224 K€	
Finaltis	197 K€	
Gestys	186 K€	
Maitice Gestion	186 K€	
Nice & Green	186 K€	
MW Gestion	107 K€	
Sully Patrimoine Gestion	67 K€	
Giga Società Semplice	37 K€	
<b>TOTAL</b>	<b>3 987 K€</b>	<b>450 K€</b>

En conséquence, le nombre total d'actions allouées dans le cadre de l'augmentation de capital est de 11 840 000 et la synthèse des allocations se présente comme suit :

	Nb de titres alloués	Montants correspondants
Souscriptions à titre irréductible, réductible (1) et libre	7 204 512	6 196 K€
Souscriptions au titre de la garantie	4 635 488	3 987 K€
	<b>11 840 000</b>	<b>10 182 K€</b>

(1) Incluant 450 K€ au titre de l'engagement de garantie pris par Avenir France, géré par Talence Patrival.

## **RAPPEL DE L'UTILISATION DU PRODUIT DE L'OFFRE**

Le produit net de l'émission s'élèvera à environ 8,9 M€ et permettra de soutenir l'expansion commerciale de la Société. Les fonds levés seront affectés aux objectifs suivants :

- 62% seront alloués au financement du BFR clients et stocks, notamment la sécurisation de la filière d'approvisionnement de la plante ; cette augmentation attendue du BFR traduit la nécessité de disposer de stocks en adéquation avec les ambitions commerciales en France ainsi qu'à l'international ;

*Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent pas une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières en France ou dans d'autres pays que la France.*

Le présent communiqué de presse constitue une communication à caractère promotionnel et ne constitue pas un prospectus. Ce document ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

- 25% seront alloués au renforcement du réseau commercial cible (de 16 à 25 APM) pour atteindre ses objectifs de croissance de chiffre d'affaires et d'implantation de la marque en France ;
- 13% seront alloués à des dépenses de marketing et communication pour accompagner le déploiement de l'offre.

Compte tenu de la trésorerie disponible à fin avril 2026, des anticipations d'accélération de l'activité conformément au plan stratégique déjà communiqué et de l'échéancier de la dette financière, la Société considère que le produit net de l'Offre, soit 8,9 M€ lui permet de disposer d'un horizon de trésorerie au-delà du 3<sup>ème</sup> trimestre 2027, sans prendre en compte de potentiels sources de financement non dilutives restant à calibrer et négocier ; étant entendu que la Société maintient son objectif de dégager un EBITDA positif au titre de l'exercice 2027.

## REGLEMENT-LIVRAISON

Le règlement-livraison et l'admission des Actions Nouvelles aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris est prévu le 30 juin 2026. Les Actions Nouvelles porteront jouissance courante, seront immédiatement assimilées aux actions existantes de la Société et seront négociées sur la même ligne de cotation que ces dernières sous le même code ISIN (FR0013254851 – Mnémonique : ALVAL).

À l'issue du règlement-livraison, le capital social de la Société s'élèvera à 3 553 823,40 € et sera divisé en 35 538 234 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,10 € chacune.

## INCIDENCE DE L'OPERATION SUR LA STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

A la connaissance de la Société, la répartition du capital et des droits de vote avant et après réalisation de l'augmentation de capital est la suivante.

### **Incidence de l'Offre sur la répartition du capital**

Actionnaires	Avant l'Offre		Après l'Offre	
	Nb d'actions	% capital	Nb d'actions	% capital
<b>Membres du Directoire (1)</b>	<b>799 003</b>	<b>3,37%</b>	<b>799 003</b>	<b>2,25%</b>
Dont Djanka Investissement (contrôlée par Séb. PELTIER)	683 317	2,88%	683 317	1,92%
Dont Sébastien PELTIER	39 248	0,17%	39 248	0,11%
<b>Ximen RD PTE Ltd (2)</b>			<b>2 325 581</b>	<b>6,54%</b>
<b>Salariés (3)</b>	<b>89 822</b>	<b>0,38%</b>	<b>89 822</b>	<b>0,25%</b>
<b>Public</b>	<b>22 770 608</b>	<b>96,09%</b>	<b>32 285 027</b>	<b>90,85%</b>
<b>Contrat de liquidité (31 mai 2026)</b>	<b>38 801</b>	<b>0,16%</b>	<b>38 801</b>	<b>0,11%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>23 698 234</b>	<b>100,00%</b>	<b>35 538 234</b>	<b>100,00%</b>

(1) Membres du directoire non liés par une action de concert.

(2) Société contrôlée à 100% par M. TAO, actionnaire à 51% aux côtés de Valbiotis de la co-entreprise basée en Chine.

(3) Actions détenues au nominatif uniquement.

Le présent communiqué de presse constitue une communication à caractère promotionnel et ne constitue pas un prospectus. Ce document ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

## Incidence de l'Offre sur la répartition des droits de vote

Actionnaires	Avant l'Offre		Après l'Offre	
	Nb droits de vote	% droits de vote	Nb droits de vote	% droits de vote
<b>Membres du Directoire (1)</b>	<b>1 419 953</b>	<b>5,83%</b>	<b>1 419 953</b>	<b>3,92%</b>
Dont Djanka Investissement (contrôlée par Séb. PELTIER)	1 288 317	5,29%	1 288 317	3,56%
Dont Sébastien PELTIER	39 248	0,16%	39 248	0,11%
<b>Ximen RD PTE Ltd (2)</b>			<b>2 325 581</b>	<b>6,42%</b>
<b>Salariés (3)</b>	<b>94 386</b>	<b>0,39%</b>	<b>94 386</b>	<b>0,26%</b>
<b>Public</b>	<b>22 857 559</b>	<b>93,79%</b>	<b>32 371 978</b>	<b>89,40%</b>
<b>Contrat de liquidité (au 31 mai 2026)</b>	-	<b>0,00%</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>24 371 898</b>	<b>100,00%</b>	<b>36 211 898</b>	<b>100,00%</b>

(1) Membres du directoire non liés par une action de concert.

(2) Société contrôlée à 100% par M. TAO, actionnaire à 51% aux côtés de Valbiotis de la co-entreprise basée en Chine.

(3) Actions détenues au nominatif uniquement.

## INCIDENCE DE L'OFFRE SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS PAR ACTION

Impacts dilutifs de l'Offre	Capitaux propres consolidés par action au 31 déc 2025	
	Base non diluée	Base diluée <sup>(1)</sup>
Avant l'Offre	0,29 €	0,45 €
Après l'Offre <sup>(2)</sup>	0,48 €	0,58 €

(1) En tenant compte de l'exercice intégral des titres donnant accès au capital en circulation à ce jour (AGA et BSPCE) susceptible de conduire au total à la création de 1 439 856 actions.

(2) Avant imputation des frais sur la prime d'émission

## INCIDENCE DE L'OFFRE SUR LA SITUATION D'UN ACTIONNAIRE DETENANT 1% DU CAPITAL ET NE SOUSCRIVANT PAS A L'OFFRE

Impacts dilutifs de l'Offre	Participation de l'actionnaire	
	Base non diluée	Base diluée <sup>(1)</sup>
Avant l'Offre	1,00%	0,94%
Après l'Offre	0,67%	0,64%

(1) En tenant compte de l'exercice intégral des titres donnant accès au capital en circulation à ce jour (AGA et BSPCE) susceptible de conduire au total à la création de 1 439 856 actions.

## ENGAGEMENTS D'ABSTENTION ET DE CONSERVATION

Monsieur Sébastien PELTIER, Président du Directoire, a pris l'engagement de conserver les titres qu'il détiendra à travers sa holding Djanka Investissement à l'issue de la présente émission et ce, pendant une durée de 180 jours suivant la date de règlement-livraison de l'augmentation de capital.

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent pas une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières en France ou dans d'autres pays que la France.

*Le présent communiqué de presse constitue une communication à caractère promotionnel et ne constitue pas un prospectus. Ce document ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.*

Par ailleurs, la Société a pris un engagement d'abstention de 180 jours suivant la date de règlement-livraison de l'augmentation de capital, sous réserves d'exceptions usuelles.

## **PROSPECTUS**

L'Opération ne donne pas lieu à un prospectus soumis à l'approbation de l'AMF dans la mesure où le montant total de l'offre calculé sur une période de douze mois ne dépasse pas 12M€.

## **FACTEURS DE RISQUES**

La Société rappelle que les facteurs de risques relatifs à la Société et à son activité sont détaillés dans le Document d'enregistrement universel relatif à l'exercice 2025 (chapitre 3) disponible sur le site internet de la Société ([www.valbiotis.com](http://www.valbiotis.com)) dans la rubrique « Investisseurs/Informations réglementées » ([Document d'enregistrement](#)). La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de la Société. Les facteurs de risques présentés dans le document susvisé sont inchangés à la date du présent communiqué de presse.

## **CODES DE L'ACTION**

- Libellé : VALBIOTIS
- Code ISIN et code mnémorique de l'action : FR0013254851 - ALVAL
- Lieu de cotation : Euronext Growth Paris
- Code LEI : 969500VP4JBJCF0MOP60

## **DECLARATIONS PROSPECTIVES**

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant notamment sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, le potentiel des produits ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de VALBIOTIS estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait qu'elles sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de VALBIOTIS qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment ceux qui sont développés ou identifiés dans le Document d'enregistrement universel relatif à l'exercice 2025 (chapitre 3) disponible sur le site internet de la Société ([www.valbiotis.com](http://www.valbiotis.com)) dans la rubrique « Investisseurs/Informations réglementées ». Valbiotis ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

*Le présent communiqué de presse constitue une communication à caractère promotionnel et ne constitue pas un prospectus. Ce document ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.*

## **AVERTISSEMENT**

*Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat, et il n'y aura pas de vente d'actions ordinaires dans un État ou une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale en l'absence d'enregistrement ou d'approbation en vertu des lois sur les valeurs mobilières de cet État ou de cette juridiction.*

*La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession de ce document sont tenues de s'informer de ces éventuelles restrictions locales et s'y conformer.*

*Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017 (tel qu'amendé le « Règlement Prospectus »).*

*S'agissant des États membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « États membres »), aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un de ces États membres. En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des États membres (autre que la France), sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 1(4) du Règlement Prospectus, ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par la société Valbiotis d'un prospectus au titre du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans ces États membres. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de titres au public au Royaume-Uni.*

*Le présent communiqué de presse ne peut être publié, distribué ou diffusé aux Etats-Unis (y compris leurs territoires et possessions). Ce communiqué ne constitue pas une offre ni une sollicitation d'achat, de vente ou de souscrire des valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les titres financiers mentionnés dans ce communiqué n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié (le « Securities Act ») ou de toute réglementation en matière de valeurs mobilières applicable dans tout état ou toute autre juridiction aux Etats Unis et ne pourront être offerts ou vendus aux Etats-Unis en l'absence d'un enregistrement au titre du Securities Act qu'à travers un régime d'exemption ou dans le cadre d'une opération non soumise à une obligation d'enregistrement au titre du Securities Act. Valbiotis n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux Etats-Unis en vertu et conformément au Securities Act ni de procéder à une offre au public aux États-Unis.*

*Ce communiqué ne peut être distribué directement ou indirectement aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.*

*Enfin, le présent communiqué de presse peut être rédigé en langue française et en langue anglaise. En cas de différences entre les deux textes, la version française prévaudra.*

## **PARTENAIRES DE L'OPERATION**



**PORTZAMPARC**  
BNP PARIBAS GROUP

Coordonateur Global, Chef de File et  
Teneur de livre Associé



INVEST  
SECURITIES

Coordonateur Global, Chef de file et  
Teneur de livre Associé

**ALLEGRA**  
F i n a n c e

Listing Sponsor

**SEITOSEI . ACTIFIN**

Agence de communication financière

*Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent pas une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières en France ou dans d'autres pays que la France.*

*Le présent communiqué de presse constitue une communication à caractère promotionnel et ne constitue pas un prospectus. Ce document ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.*

## À propos de Valbiotis

Valbiotis est un laboratoire français spécialisé dans la conception et la distribution de solutions nutritionnelles de première intention, scientifiquement testées, dédiées à la prévention des déséquilibres cardiométaboliques. Grâce à une approche innovante alliant excellence scientifique, expertise du végétal et richesse des ingrédients naturels, Valbiotis développe des formules de haute qualité reposant sur des substances actives brevetées et validées par des études cliniques exigeantes, pour soutenir durablement la santé cardiométabolique et agir sur troubles fonctionnels associés tels que le sommeil, la fatigue, la gestion de l'humeur, l'immunité ou encore la vitalité. Créée en 2014 à La Rochelle, l'Entreprise a noué de nombreux partenariats avec les meilleurs centres académiques.

Membre du réseau « BPI Excellence » et bénéficiant du label BPI « Entreprise Innovante ». Valbiotis a obtenu un appui financier important de l'Union Européenne pour ses programmes de recherche via l'obtention de Fonds Européen de Développement Économique Régional (FEDER). Valbiotis est une entreprise éligible au PEA-PME.

Pour plus d'informations sur Valbiotis®, veuillez consulter : [www.valbiotis.com](http://www.valbiotis.com)

### **Contacts**

#### **Communication corporate / Valbiotis**

**Caroline LAMBERTI**

**+ 33 6 77 82 56 88**

[caroline.lamberti@valbiotis.com](mailto:caroline.lamberti@valbiotis.com)

#### **Communication financière / Seitosei-Actifin**

**Marianne PY**

**+33 6 85 52 76 93**

[marianne.py@seitosei-actifin.com](mailto:marianne.py@seitosei-actifin.com)

#### **Relations presse / Seitosei-Actifin**

**Enora BUDET**

**+33 6 72 17 84 60**

[enora.budet@seitosei-actifin.com](mailto:enora.budet@seitosei-actifin.com)